

# APPEL A CANDIDATURE REGLEMENT DE LA CONSULTATION RC

Appel d'offres ouvert, art 66, 67 et 68 du décret  
n°2016-360 relatif aux marchés publics

## GARDIENNAGE ENSA

Date limite de réception des offres :  
26/04/2017 à 12h00

## SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. POUVOIR ADJUDICATEUR</b>  | <b>2</b> |
| Nom et adresse de l'acheteur public                                     | 2        |
| Représentant  | 2        |
| <b>2. OBJET DU MARCHE</b>   | <b>2</b> |
| <b>3. TYPE DE MARCHE</b>  | <b>2</b> |
| Mode de passation   | 2        |
| Allotissement   | 2        |
| Lieu d'exécution des prestations  | 2        |
| Nomenclature applicable au lot  | 2        |
| <b>4. DUREE DU MARCHE</b>   | <b>2</b> |
| <b>5. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DCE</b>                | <b>3</b> |
| Retrait du DCE  | 3        |
| Composition du DCE  | 3        |
| Modification de détails du DCE  | 3        |
| <b>6. DEPOT DES PLIS ET CONTENU DU DOSSIER</b>                          | <b>4</b> |
| Transmission d'un PLI   | 4        |
| Conditions  | 4        |
| Contenu du dossier de candidature                                       | 5        |
| <b>7. ATTRIBUTION DES MARCHES</b>                                       | <b>6</b> |
| <b>8. INFORMATION COMPLEMENTAIRE</b>                                    | <b>7</b> |
| <b>9. TRIBUNAL COMPETENT</b>  | <b>8</b> |
| <b>10. ANNEXE AU RC: CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION D'AWS-ACHAT</b> | <b>8</b> |

## 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

### NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR PUBLIC

Ecole nationale des sports de montagne – ENSM site de l'ENSA  
35, route du Bouchet  
74 401 Chamonix Cedex  
Tel : 04 50 55 30 00  
Fax : 04 50 53 47 44  
[ensmdir@ensm.sports.gouv.fr](mailto:ensmdir@ensm.sports.gouv.fr)

### REPRESENTANT

JOSSERON Hervé, directeur ENSA

## 2. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'exécution de prestations de gardiennage et d'accueil au profit de l'ENSA.

## 3. TYPE DE MARCHÉ

### MODE DE PASSATION

Le présent marché est un appel d'offres ouvert conformément aux articles 66, 67 et 68 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics portant sur un marché de service et de fournitures.

### ALLOTISSEMENT

Le présent marché comporte un lot unique

### LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

ENSA – 35 route du Bouchet – 74101 Chamonix

Voir les infrastructures sur le site internet :

[http://ensa.sports.gouv.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=122&Itemid=83](http://ensa.sports.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=122&Itemid=83)

### NOMENCLATURE APPLICABLE AU LOT

Classification principale : 79713000-5 -Services de gardiennage –

## 4. DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 jusqu'au 31 mai 2021.

## 5. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DCE

### RETRAIT DU DCE

Les documents sont obtenus prioritairement par téléchargement sur le site internet : <https://dl.aws-achat.info>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications... Il appartient à chaque candidat de s'assurer du suivi de cette correspondance pour répondre sur la base d'un dossier conforme.

En cas de difficulté, le DCE peut être demandé à [ensmdir@ensm.sports.gouv.fr](mailto:ensmdir@ensm.sports.gouv.fr) qui le renverra dans les 6 jours.

### Composition du DCE

Le DCE contient les pièces suivantes :

Il comprend :

- ✓ Le règlement de la consultation et son annexe - RC
- ✓ Le cahier des clauses particulières CCP
- ✓ L'acte d'engagement - Attri 1

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés fournitures courantes et services n'est pas communiqué. Il est cependant réputé connu des candidats dans sa dernière version consultable sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020407115>

### MODIFICATION DE DETAILS DU DCE

L'ENSA se réserve le droit d'apporter, au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

## 6. DEPOT DES PLIS ET CONTENU DU DOSSIER

### TRANSMISSION D'UN PLI

Les candidats doivent transmettre leurs plis par voie électronique en référence à **[l'annexe du présent document portant sur les conditions générales d'utilisation sur le site internet](#)** : <https://dl.aws-achat.info>

Une copie de sauvegarde est prévue en cas de difficulté dans les conditions définies dans l'annexe citée ci-dessus. La copie de sauvegarde doit être sous pli cacheté et porter les mentions suivantes :

### COPIE DE SAUVEGARDE

#### Offre pour le marché de gardiennage

#### NOM DE L'ENTREPRISE

ENSM  
Karine DEVOUASSOUX  
35, route du Bouchet  
74401 CHAMONIX

**NE PAS OUVRIR**

La date et l'heure limites de réception d'un pli est au plus tard :

**LE 26/04/2017 A 12H00**

### CONDITIONS

La langue utilisée pour présenter les offres est le français.  
L'offre financière est libellée en euro.

## CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra contenir les éléments décrits ci-dessous :

### ELEMENTS DE CANDIDATURE

- ✓ La **lettre de candidature** Habilitation du mandataire par ses cotraitants (**DC1**) téléchargeable sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>
- ✓ Document relatif aux **pouvoirs de la personne habilitée** à engager le candidat
- ✓ Une copie du **certificat justifiant une assurance** des risques professionnels pertinents en cours de validité
- ✓ **Bilans** ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années
- ✓ **Déclaration du candidat** individuel ou du membre du groupement (DC2) téléchargeable sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>
- ✓ **Détention de l'autorisation administrative** d'exercer l'activité de gardiennage délivrée par le conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) ou la preuve de dépôt de la demande de l'autorisation d'exercer des candidats le cas échéant

### ELEMENTS DE L'OFFRE

Un projet de marché comprenant :

- ✓ **L'acte d'engagement** (Attri 1) daté et signé
- ✓ Le **règlement de consultation - cahier des clauses particulières administratives et techniques particulières**(RCCCATP) signé
- ✓ Un **mémoire technique** présentant dans le détail :
  - Le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices
  - La liste des références équivalentes à celles de la présente consultation du dernier exercice indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé avec le nom et les coordonnées du donneur d'ordre. Ces références sont vérifiables.
  - Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La description du personnel d'encadrement
  - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
  - Le plan de formation et qualification des agents
  - La gestion des plannings
  - La gestion de la reprise du personnel

Le mémoire est obligatoire sous peine de nullité de l'offre.

Le délai minimum de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## 7. ATTRIBUTION DES MARCHES

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser leur offre. Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de son offre prendront valeur contractuelle s'il est retenu.

Après avoir éliminé les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables, les autres offres sont triées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue. Pour attribuer le marché, le pouvoir adjudicateur retient l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur une pluralité de critères non discriminatoires qui sont pondérés par ordre décroissant.

La sélection de l'offre s'effectue conformément à l'article 62 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, au regard des critères suivants :

| Libellé                                | %  |
|--|----|
| 1 Qualité de la prestation gardiennage | 30 |
| 2 Qualité de la prestation accueil     | 20 |
| 3 Coût                                 | 40 |
| 3 Qualité générale de la proposition   | 10 |

LE CRITERE QUALITE DES PRESTATIONS GARDIENNAGE TECHNIQUE EST APPRECIÉ NOTAMMENT EN FONCTION DES ELEMENTS SUIVANTS, NOTES SUR 30 POINTS

- ✓ Présentation de l'organisation et de ses moyens matériels
- ✓ Dispositif d'encadrement et de formation des équipes
- ✓ Qualification du personnel
- ✓ Réactivité
- ✓ Gestion des plannings
- ✓ Gestion de la reprise du personnel

LE CRITERE QUALITE DES PRESTATIONS RENSEIGNEMENT ET ACCUEIL DES STAGIAIRES EST APPRECIÉ NOTAMMENT EN FONCTION DES ELEMENTS SUIVANTS, NOTES SUR 20 POINTS :

- ✓ Moyens humains
- ✓ Expérience du personnel
- ✓ Liste des références similaires
- ✓ Formation des équipes à l'accueil d'utilisateurs

LE CRITERE COUTS APPRECIÉ NOTAMMENT EN FONCTION DE L'ÉLÉMENT SUIVANT NOTE SUR 40 POINTS :

- ✓ Note =  $[\text{prix min} * 100 / \text{prix}] / [100 * \text{note maximale de 40}]$

Le pouvoir adjudicateur pourra demander le détail de tout prix qu'il estimera nécessaire.

LE CRITERE QUALITE GENERALE DE LA PROPOSITION APPRECIE NOTAMMENT EN FONCTION DES ELEMENTS SUIVANTS NOTE SUR 10 POINTS :

- ✓ La description de la proposition
- ✓ La clarté de la présentation

#### ATTRIBUTION

Après attribution, le pouvoir adjudicateur vérifie que l'attributaire répond aux conditions préalables à la signature du marché. Il avise alors par écrit les candidats non retenus et, après transmission au représentant de l'Etat des pièces nécessaires à l'exercice de son contrôle, notifie le marché à l'attributaire.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer à tout moment, tout ou partie de la procédure, sans suite.

#### DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE TITULAIRE DU MARCHÉ

Le marché ne peut pas être attribué au candidat retenu que sous réserve de la production, dans un délai de 8 jours suivants l'envoi de la demande du pouvoir adjudicateur, des documents énumérés ci-dessous, délivrés par les administrations ou organismes compétents. Ces documents peuvent avoir été fournis lors de la transmission du pli :

- ✓ RIB
- ✓ KBIS
- ✓ Attestation d'assurance
- ✓ Attestation de régularité fiscale
- ✓ Attestation semestrielle sociale (URSAFF ou autre)

## 8. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le candidat doit poser ses questions en priorité via le lien affiché sur l'avis concerné sur internet en cliquant sur le pictogramme « Enveloppe » ou sur le lien « Correspondre avec l'Acheteur » de la consultation concernée au plus tard 12 jours ouvrés avant la date limite de réception des offres.

Une visite de site peut être organisée à votre demande et sera regroupée à un jour et horaire fixe proposé par l'ENSA à l'ensemble des demandeurs.

En cas de difficulté justifiée à poser la question via internet ou pour demander une visite, contacter [ensmdir@ensm.sports.gouv.fr](mailto:ensmdir@ensm.sports.gouv.fr). Les visites seront organisées jusqu'au 14 avril 2017.

#### Correspondants :

Renseignements techniques : Philippe Dupuy, responsable de l'accueil et de l'hébergement

Renseignements administratifs : Karine Devouassoux, responsable des marchés publics



## 9. TRIBUNAL COMPETENT

Si un différend survenait à l'occasion de l'exécution du présent marché, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable.

En cas de litige, le tribunal compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble  
2, place de Verdun  
BP 1135  
38 022 Grenoble cedex

## 10. ANNEXE AU RC: CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION D'AWS-CHAT

Voir annexe relative aux conditions générales d'utilisation d'AWS-achat